

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire d'Économie de Dijon

LEDi

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut National de la Santé et de la Recherche

Médicale - INSERM

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Bertrand Blancheton, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire d'Économie de Dijon

Acronyme de l'unité : LEDi

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR CNRS 6307 - INSERM U 1200

Nom du directeur  
(2015-2016) : M<sup>me</sup> Sophie BEJEAN

Nom du porteur de projet  
(2017-2021) : M<sup>me</sup> Sophie BEJEAN

## Membres du comité d'experts

Président : M. Bertrand BLANCHETON, Université de Bordeaux

Experts :

- M. Benoît DERVAUX, CHRU de Lille (représentant du CSS INSERM)
- M. Damien GAUMONT, Université Panthéon - Assas Paris 2 (représentant du CNU)
- M<sup>me</sup> Florence JUSOT, Université Paris - Dauphine
- M. Frédéric KOESSLER, Paris School of Economics (représentant du CoNRS)
- M. Stéphane RIOU, Université de Saint-Étienne

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Benoît MULKAY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Franck DENAT, Université de Bourgogne

M<sup>me</sup> Christine GUILLARD, INSERM

M. Hippolyte D'ALBIS, CNRS

Directeur de l'École Doctorale :

M. Patrick BOUCHET, ED n° 242 « Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires »

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi) est né de la reconfiguration du Laboratoire d'Économie et de Gestion (LEG) qui était une UMR CNRS depuis 2003. Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les gestionnaires ont choisi de créer une équipe d'accueil, le CREGO (Centre de Recherche en Gestion des Organisations, EA 7317) qui continue de travailler sur des questions comme santé et travail, éthique, finance, et les économistes bourguignons une UMR : le LEDi. Assez vite, un partenariat avec l'INSERM a été négocié et finalisé le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le périmètre de cette labélisation semble incertain (équipe santé ou toute l'entité). Cette situation doit être clarifiée en liaison avec l'ensemble des tutelles.

Même s'il est de création récente, le LEDi a des racines très profondes. Il reste fidèle à un héritage thématique qui a fait la réputation de la recherche en économie à Dijon depuis plus de trois décennies. L'unité est structurée en trois équipes : l'équipe d'économie de la santé, l'équipe d'économie des territoires et de l'environnement, et enfin l'équipe d'économie monétaire et financière.

L'unité est localisée sur le campus de Dijon où elle bénéficie de la proximité d'autres institutions et notamment de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) avec laquelle les coopérations sont nombreuses.

### Équipe de direction

Lors de la reconfiguration, le projet de LEDi a été porté par M<sup>me</sup> Sophie BEJEAN, ancienne présidente de l'Université de Bourgogne, qui dirige l'unité de recherche depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le conseil de laboratoire a été mis en place au printemps 2014. Elle est assistée pour le pilotage de l'unité par un bureau composé de M<sup>me</sup> Catherine BAUMONT, M. Ludovic DESMEDT, M<sup>me</sup> Katharina SCHONE, M. Ivan LEDEZMA, et M. Roméo FONTAINE.

### Nomenclature HCERES

SHS1\_1 : Économie

### Domaine d'activité

Le LEDi est spécialisé dans trois domaines : l'économie de la santé, l'économie des territoires et de l'environnement, l'économie monétaire et financière.

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2015</b>	<b>Nombre au 01/01/2017</b>
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	23	21
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	5	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	8	
N7 : Doctorants	27	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>66</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2010 au 30/06/2015</b>
Thèses soutenues	18
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	1

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Introduction

Le Laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi) est l'une des principales unités de recherche en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Bourgogne. Ses domaines de spécialisation couvrent l'économie de la santé depuis les années 1980, l'économie des territoires et de l'environnement, et l'économie monétaire et financière depuis plus longtemps encore.

Dans le domaine de l'économie de la santé, l'équipe dijonnaise mobilise la théorie des contrats, la méthode des choix discrets et l'économie des conventions pour évaluer l'organisation des systèmes de santé, le comportement des acteurs, le rôle des incitations en matière de prévention, les politiques publiques de prise en charge de la dépendance. L'équipe d'économie des territoires et de l'environnement analyse les mécanismes d'allocation spatiale des ressources confrontés aux enjeux de la compétitivité des territoires. Dépositaire d'un héritage post-keynésien, l'équipe d'économie monétaire et financière étudie l'histoire de la pensée monétaire ainsi que le rôle des institutions monétaires et financières comme les banques centrales.

Sur la base des recommandations du précédent rapport d'évaluation du Laboratoire d'Économie et Gestion (LEG) par l'AERES, l'unité a défini deux thématiques transversales de recherche : l'une sur l'innovation (innovation et concurrence, diffusion des connaissances sur les territoires, innovations monétaires,...), l'autre sur les institutions et les politiques publiques en Europe (Banque Centrale Européenne). En parallèle, l'accent est mis sur le partage des méthodes à travers la systématisation d'un groupe de travail « méthodologie empirique » (sous forme d'un déjeuner de travail mensuel) qui vise à rechercher des synergies entre les trois équipes de l'unité et à profiter de la proximité du centre de calcul de Dijon.

Le LEDi est une UMR de petite taille. Elle réunit 66 personnes dont 23 enseignants-chercheurs permanents ; auxquels s'ajoutent 8 chercheurs associés. Elle dispose de huit personnels scientifiques contractuels, et de 3 personnels administratifs dont un provenant du CNRS, soit 1,5 personnes en équivalent temps plein.

### Avis global sur l'unité

Le LEDi assume la riche histoire de l'économie à Dijon. Cet enracinement lui assure une visibilité nationale incontestable sur ses grands thèmes génériques. Sur le plan du déploiement du projet scientifique, le LEDi reste marqué par le choc de la reconfiguration du LEG en 2013. Il a su cependant créer une nouvelle dynamique autour du partenariat avec le CNRS et l'INSERM et grâce à la mobilisation de ses équipes pour accroître la visibilité de la production scientifique de l'unité.

L'équipe d'économie de la santé développe des thèmes originaux - comme la santé au travail, l'évaluation des organisations de santé, les risques psychosociaux ou encore la médecine personnalisée - qui répondent à une demande sociale forte. La deuxième équipe d'économie des territoires et environnement est active et reconnue sur les champs de l'économie géographique et de l'économie urbaine. Disposant d'une solide expertise en économétrie spatiale, elle étudie les mécanismes de régulation des ressources environnementales à l'échelle des territoires, la croissance des villes, et les phénomènes de ségrégations urbaines. La troisième équipe d'économie monétaire et financière investit des champs novateurs comme les innovations monétaires, la sémantique des responsables monétaires ou encore la politique budgétaire.

Pour le comité d'experts, la structure est en ordre de marche, tournée vers une ambition collective de production scientifique correspondant aux standards actuels. La production scientifique du LEDi a progressé sur la période considérée. Il compte aujourd'hui 87 % de membres actifs dans la recherche contre 65 % en 2010. Une montée en gamme des supports de publication a été opérée : 98 articles dans des revues avec comités de lecture peuvent être recensés dont 25 % de rang A (selon le classement du HCERES) contre 17 % en 2010. Ces publications de rang A ne sont pas uniformément réparties entre les équipes puisque la moitié d'entre elles sont le fruit de l'équipe « Économie des Territoires et de l'Environnement ». Cependant des articles de l'équipe d'économie de la santé sont publiés dans des revues internationales de renom en médecine et santé publique.

Le LEDi noue des relations très solides avec les institutions régionales et nationales sur ses thèmes de recherche. Les nombreux contrats d'étude et de recherche témoignent de la réalité de son expertise notamment en économie de la santé et en économie des territoires. Ces contrats offrent les moyens de conduire la recherche et permettent le financement de nombreux doctorants.

L'unité est bien adossée aux formations de niveau master et fait vivre une formation doctorale active (27 doctorants) tournées vers l'international et donnant aux doctorants les moyens de préparer des thèses répondant aux standards contemporains grâce à une formation doctorale structurée au sein de l'unité (ateliers de recherche doctorale, forum des doctorants...) et au financement de séjours de recherche à l'étranger (insertion dans des laboratoires, écoles d'été, etc.)

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le LEDi fait montre d'un dynamisme dans l'obtention de contrats d'étude et de recherche, grâce notamment à une forte insertion dans les institutions nationales et régionales.

Au cours de la période, on note une évolution positive du nombre et de la qualité des publications.

Enfin le LEDi possède une formation doctorale dynamique, bien adossée aux masters que l'unité pilote.

### Points faibles et risques liés au contexte

Il existe cependant une grande hétérogénéité des thèmes au sein des équipes qui nuit à la lisibilité de l'unité.

Les axes transversaux sont davantage conçus comme des dénominateurs communs, plutôt que comme des intersections des thématiques de recherches, qui permettraient de combiner les quelques thèmes spécifiques de l'unité.

Le faible nombre de professeurs et de maîtres de conférences habilités à diriger des recherches rend l'encadrement doctoral fragile car reposant sur peu d'enseignants-chercheurs.

### Recommandations

Le LEDi doit poursuivre le déploiement du projet né de la reconfiguration du LEG. La stratégie de spécialisation sur quelques niches est réaliste pour une unité de cette taille. L'unité a un bon potentiel, elle a renouvelé le tiers de son effectif d'enseignants chercheurs depuis 2010 et a été capable d'attirer de jeunes collègues prometteurs en termes de recherche. Ce constat invite à rehausser l'ambition académique de l'unité notamment en économie de la santé et en économie monétaire et financière.

Les efforts importants réalisés en vue de renforcer la formation doctorale sont à encourager. De même, la stratégie d'internationalisation doit être intensifiée en vue d'accroître la visibilité des productions scientifiques. Le rayonnement international du LEDi pourrait être accru par un recentrage thématique à l'intérieur des équipes et la recherche de thèmes transversaux à l'intersection des domaines d'expertises (par exemple : la territorialisation de la santé, ou la ségrégation spatiale sur les questions de santé).

La politique de recherche de contrats d'étude et de recherche doit, elle aussi, être encouragée en rappelant la nécessité d'opérer un arbitrage subtil entre réponse à la demande sociale, qui est forte sur les questions de santé ou d'environnement, et les possibilités de valorisation académiques associées aux contrats.

Le LEDi doit chercher à attirer des personnels CNRS ou INSERM en promouvant ses thèmes et ses atouts auprès des chargés de recherches et directeurs de recherches en place et en préparant ses jeunes chercheurs à passer les concours.